

**En octobre 2018, un accord sur la QVT et le droit à la connexion et au repos choisis a été signé par la CFE-CGC avec une échéance à fin 2021.**



Cet accord a donné lieu à la création d'un groupe de travail paritaire afin de suivre le déploiement des actions en faveur de la QVT, réfléchir à de nouvelles initiatives pour améliorer les conditions et l'environnement de travail des salariés du Groupe.

On peut évoquer parmi d'autres, la création d'une safety week chez Airbus Defense & Space, la mise en place de capteurs des Risques Psycho Sociaux (RPS), une formation pour les aidants familiaux...

Après une année 2019 de fonctionnement, la crise sanitaire n'a pas permis la poursuite des actions.



La Direction a réuni les organisations syndicales le 13 janvier dernier afin de prolonger l'accord et le groupe de travail existants en attendant la renégociation d'un nouveau texte (prévue fin 2023) dans le cadre du volet santé, sécurité et conditions de travail inclus au projet de refonte des dispositions sociales du Groupe en France (RELOAD).  
**La CFE- CGC a donné un avis favorable à cette proposition.**



**La CFE-CGC revendique des moyens humains et financiers, en faveur de la QVT, adaptés à la hauteur des challenges du Groupe.**

Des efforts doivent être faits en matière de communication et gestion du changement, plus que jamais nécessaires dans un environnement en pleine mutation pour cause de crise sanitaire. Les actions mises en œuvre pour lutter contre le stress, le découragement ou le "burn out" doivent être intensifiées. Des discussions formalisées autour des charges de travail, la formation des managers en RPS, santé ou QVT sont autant de moyens qui peuvent contribuer à réduire ces risques.

La crise sanitaire et sa déclinaison en confinement imposé, puis en entreprise hybride avec une forte dimension de télétravail a totalement bouleversé nos organisations et "noyé" les salariés passés d'un univers bureautique (mails, outils de présentation,...) à un univers numérique à distance (visio conférences, animations de réunions, plateformes collaboratives,...) qui demande de nouvelles postures.

**La Direction devra en tenir compte et montrer sa volonté d'élaborer un futur accord innovant, motivant et attractif pour les salariés et futurs embauchés.**

**La CFE-CGC poursuivra son implication tout au long des prochains mois pour aboutir à cet objectif.**



**La QVT vous intéresse, vous avez des idées ?  
venez rencontrer l'interlocuteur QVT CFE-CGC  
de votre site pour en parler.**

